

HABILITATION ELECTRIQUE - OPERATIONS ELECTRIQUES EN BT/HT
FORMATION : INITIALE

PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
Etre électricien, électromécanicien ou équivalent	Électriciens, électromécaniciens, personnels de maintenance, opérateurs devant réaliser des consignations électriques (BC).	<p>Exécuter en sécurité dans les zones où existent des risques électriques, des opérations électriques, des opérations électriques simples, des manœuvres, dans le respect des textes réglementaires (décret 2010 – 1118 du 22.09.2010, Norme NF-C18510). Niveaux d’habilitation possibles : B1/H1(V), B2/H2(V), BR, BC/HC, BE/HE Essai, Mesurage, Vérification.</p> <p>À l’issue de la formation, le participant doit être capable de :</p> <p>Identifier la réglementation relative à l’électricité (évolutions récentes) et les documents applicables</p> <p>Décrire les différentes étapes de la consignation électrique (BC/HC)</p> <p>Reconnaître et choisir les différents moyens de protection en fonction des risques.</p> <p>Définir les opérations autorisées en fonction du niveau d’habilitation.</p> <p>Identifier la conduite à tenir en cas d’accident. Utiliser les matériels et outillages de sécurité.</p> <p>Mettre en œuvre les procédures d’intervention liées aux niveaux d’habilitation visés</p>

CONTENU DE L’ACTION DE FORMATION

<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la procédure d’habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension <ul style="list-style-type: none"> - La démarche d’habilitation électrique - Les symboles d’habilitation, leur signification, le rôle des habilités et la limite des opérations électriques autorisées 2. Généralités <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique - Exemples d’accidents (contact direct, indirect, court-circuit) - Classement des installations - Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique - Le rôle des différents acteurs ou intervenants - Les ouvrages électriques - Les opérations - Les zones d’environnement - Les documents écrits - Les fonctions de l’appareillage, l’usage des plans et des schémas, l’intérêt des verrouillages et inter verrouillages - Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel - Appareils électriques amovibles et portatifs à main - La prévention à appliquer lors des opérations (analyses des risques, EPC, EPI) 3. Opérations en Basse Tension <ul style="list-style-type: none"> - Travaux hors tension en BT HT : <ul style="list-style-type: none"> • La consignation et déconsignation en BT et HT • Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l’exécutant 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT et HT : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques • Procédures à mettre en œuvre • Mission de surveillant de sécurité électrique - Interventions en BT : <ul style="list-style-type: none"> • Interventions de dépannage et de connexion • Remplacement : de fusibles, de lampes et des accessoires d’appareils d’éclairage • Opération d’entretien avec présence de tension - Travaux, interventions en BT dans des locaux HT <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques • Procédures à mettre en œuvre • Mission de surveillant de sécurité électrique 4. Conduite à tenir en cas d’accident ou d’incident d’origine électrique <ul style="list-style-type: none"> - Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées 5. Réglementation et habilitation <ul style="list-style-type: none"> - Classement des installations. - Les domaines de tension. - Les zones d’environnement, de travail, leurs limites et les prescriptions associées. - Autorisation de travaux. - Interventions et travaux non électriques en BT et HT. - Rôle du surveillant de sécurité (BT et HT). 6. Valider ses connaissances sur le site ou sur installations pédagogiques similaires <p>Équipements de Protection Individuelle nécessaires (chaussures de sécurité) une tenue de travail adaptée</p>
--	---

DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	EFFECTIF
18h pour BC/HC, BE/HE Mesurage, Vérification 21h pour BR, B1/H1(V), B2/H2(V), B2V Essai, BE/HE Essai. Dont 4h de pratique. Validation pratique pour HC chez le client.	Au centre de formation Site	Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par les stagiaires. Évaluation des connaissances et des savoirs faire à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiple et d'exercices pratiques.	Au vu des résultats des évaluations, une proposition d'habilitation électrique parmi les niveaux B1/H1(V), B2/H2(V), BR, BC/HC, BE/HE Essai, Mesurage et Vérification, sera établie et restera à valider par l'employeur Validité 3 ans.	Maximum 15 personnes

PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques : Exposés - Échange - Présentation de visuels - Travaux pratiques et évaluation pratique sur installation type (maquettes pédagogiques) et/ou sur site.

Moyens pédagogiques : Paperboard ou tableau blanc - Vidéoprojecteur - Maquettes ou installations